

## Fermeture de la chasse aux migrateurs

Monsieur le Premier Ministre,

Le Conseil d'Etat a mis à mal les arrêtés de votre Ministre de l'Ecologie et du Développement durable sur les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse aux oiseaux migrateurs, en s'appuyant de façon exclusive sur des références scientifiques plus que douteuses d'un rapport franco-français commandé par Madame Voynet. Le Conseil d'état a refusé de valider ces propositions, pourtant déjà très restrictives, qui étaient basées sur les travaux du comité Ornis alors que ce sont les éléments de références de la Commission Européenne.

Les chasseurs de migrateurs ne peuvent accepter un tel acharnement qui les obligera à cesser toute chasse à partir du 31 janvier. Dans une telle situation de crise, il est indispensable que le gouvernement prenne l'initiative d'utiliser immédiatement une procédure dérogatoire autorisée par l'article 9 de la directive 79/409 dite "oiseaux", et ce, pour quelques espèces. Contrairement à la réponse de Madame Bachelot à l'Assemblée Nationale lors des questions au gouvernement le 15 janvier 2003, la France n'a pas à demander à la Commission Européenne une quelconque autorisation, mais à signifier dans le détail cette mesure. C'est ce qu'ont fait tous les pays européens puisque plusieurs centaines de dérogations sont en application dans ces différents Etats membres.

D'autre part, comment ne pas être inquiet en apprenant aujourd'hui qu'aucune commande de nouvelles études scientifiques n'a été lancée puisque l'Observatoire national de la faune sauvage n'est toujours pas en place. Vous aviez pourtant annoncé sa création par décret en juillet 2002. Pourquoi une telle lenteur entre vos promesses et vos actes, surtout lorsqu'on apprend que le futur observatoire sera une véritable "usine à gaz" au sein duquel les soi-disant "protecteurs de la nature" auront encore une place considérable.

Malgré les récentes déclarations apaisantes de Madame Bachelot sur la chasse, il est facile de constater que le ministère fait tout au quotidien pour repousser le plus tard possible les réformes législatives et réglementaires que tous les chasseurs attendent avec impatience.

De nombreux chasseurs avaient cru à vos déclarations à votre arrivée à Matignon. Ils se sentent aujourd'hui trahis alors qu'ils attendaient un véritable changement politique.

Pour toutes ces raisons et face aux risques de tension dans certains de nos départements, je vous demande une entrevue dans les plus brefs délais avec les députés européens CPNT et une délégation de parlementaires UMP des groupes chasse de l'Assemblée Nationale et du Sénat.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Premier Ministre, l'expression de ma très haute considération.